



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE FRAMPTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Frampton, tenue le 4 février 2026 à 18h00, à la salle municipale, 107, rue Sainte-Anne, Frampton.

Sont présents:

Siège #1 - Agnès Frydecka
Siège #2 - Frédéric Fournier
Siège #3 - Audrey Lambert
Siège #4 - Michel Drouin
Siège #5 - Réal Pouliot
Siège #6 - Véronique Brochu

Est/sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Gina Cloutier. Est également présente madame Cindy Paradis, directrice générale et greffière-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Gina Cloutier déclare ouverte la séance extraordinaire et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

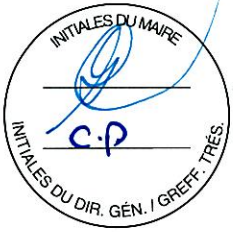
CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

Il est proposé par madame Audrey Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - AFFICHAGE OFFRE EMPLOI COORDONNATEUR ET MONITEUR POUR LE CAMP DE JOUR
- 5 - VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-02-17

2026-02-18



N° de résolution
ou annotation

2026-02-19

Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

4 - AFFICHAGE OFFRE EMPLOI COORDONNATEUR ET MONITEUR POUR LE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Frampton est à la recherche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice et de moniteurs ou monitrices pour son camp de jour estival 2026;

CONSIDÉRANT QU'il est urgent de procéder à l'ouverture des postes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Frédéric Fournier et résolu à l'unanimité:

- **QUE** le conseil ratifie l'ouverture des postes de coordonnateur (trice) et de moniteurs (trices) pour son camp de jour estival 2026;

- **QUE** le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches de recrutement pour combler ces postes, à embaucher les personnes retenues et à négocier les conditions d'embauche conformément aux dispositions de la politique salariale.

2026-02-20

5 - VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par madame Audrey Lambert, appuyé par monsieur Réal Pouliot et résolu unanimement:

- **QUE** le conseil de la Municipalité de Frampton approuve la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à transmettre cette liste à la MRC de La Nouvelle-Beauce afin qu'elle procède à la procédure de vente pour taxes conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal;

- De plus, le conseil autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à enchérir et acquérir pour et au nom de la municipalité l'un ou des immeubles visés par cette liste, si besoin et conformément à l'article 1038 du Code municipal.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question de la part de l'assistance.

2026-02-21

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 09, il est proposé par madame Véronique Brochu et résolu, de lever la séance.

« Je, Gina Cloutier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »


Gina Cloutier
Mairesse


Cindy Paradis
Directrice générale et greffière-trésorière